



# AN3S

SPORT SANTE SOCIAL

Numéro adhérent SNAPEC : 916  
Référence opération : 921  
Date : 06/01/2025

PLÉCHOT Arnaud  
61 D Chemin des Myosotis, Villa  
5  
97421 La Rivière  
FRANCE

## Facture n° : snapec-921

Designation	Qty.	Prix net de taxe
<b>Mon adhésion et mes activités</b> Pour la période du 01/01/2025 au 31/12/2025 - Escalade en milieux naturels / via ferrata / via corda / grande voie - Canyon	1	36.00
<b>Ma Responsabilité Civile Professionnelle</b> Je souhaite une RCP : 1 RCP, catégorie 5	1	370.00
<b>Mon Individuelle Accident</b> IJ 60€/J	1	299.00
<b>L'Individuelle Accident de mes Clients</b> 1 à 60k€	1	30.00
<i>Facture non assujettie à la TVA, article 293B du CGI</i>	<b>Total net de taxe</b>	<b>735.00€</b>

### Facture acquitée

Mode de paiement : Carte bancaire  
Date de règlement. : 2025-01-06 11:45:10  
Référence de la transaction : 422269



**AN3S**  
SPORT SANTE SOCIAL

Numéro adhérent SNAPEC : 916  
Référence opération : 921  
Date : 06/01/2025

PLÉCHOT Arnaud  
61 D Chemin des Myosotis, Villa  
5  
97421 La Rivière  
FRANCE

## **Attestation de Responsabilité Civile Professionnelle**

**Titulaire : PLÉCHOT Arnaud**

**Activité(s) :**

**Pour la période du 01/01/2025 au 31/12/2025**

- Escalade en milieux naturels / via ferrata / via corda / grande voie
- Canyon

**La présente attestation est valable pour la période du 01/01/2025 au 31/12/2025**

Nous soussignés AN3S, domiciliés au 47B rue Gambetta - 71120 CHAROLLES certifions que le titulaire susnommé bénéficie des garanties du contrat d'assurance groupe « Responsabilité civile » n° 675047304 conformément aux articles L321-1 et suivants du Code du Sport et garantissant dans les termes et conditions dudit contrat, les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités garanties par cette police.

Bénéficie également de la garantie Vente ou revente d'activités à caractère sportif par les moniteurs adhérents à d'autres moniteurs. Avec pour condition d'obtention de la garantie si ces dites activités sont exercées par des Moniteurs ou éducateurs sportifs adhérents an3s assurés au présent contrat.

Fait à Charolles, le 06/01/2025  
Association Nationale Sport Santé Social